

nombreux apports de l'étranger, parmi lesquels le bouddhisme, l'astronomie, le calendrier, la médecine, la pharmacie ; on ne peut donc absolument dire de la civilisation chinoise qu'elle fût conservatrice.

On ne peut pas dire non plus que la société chinoise fît preuve d'un grand pouvoir d'assimilation. La civilisation chinoise ne s'est pas toujours profondément enracinée dans les territoires que la Chine occupa à un moment ou l'autre de son histoire et même il existe en Chine de nombreux groupes qui n'ont pas été sinisés, les Mahométans par exemple.

La politique d'assimilation du gouvernement chinois n'a pas non plus toujours été couronnée de succès ; rares sont les cas où les bannis chinois réussirent à siniser les populations des marches où ils avaient été déportés. En outre, ce n'est qu'assez rarement qu'on obligea des peuplades étrangères à s'installer en Chine.

Leur civilisation étant moins développée que celle de la Chine, les peuples voisins s'efforcèrent d'atteindre au même niveau qu'elle et ce n'est que pour cette raison qu'ils se mirent à l'école chinoise. Si les Mongols, par exemple, ne firent pas d'effort pour se siniser, c'est qu'ils savaient exister ailleurs d'autres civilisations supérieures à la chinoise.

Ce ne sont pas tant les Chinois qui maintinrent l'esprit conservateur de leur civilisation que, plus souvent, les peuples étrangers qui s'en firent les gardiens. Et même, à bien considérer les événements que les chroniques les plus anciennes imputent au peuple chinois, on s'aperçoit que dans certains cas l'initiative en revint aux peuples étrangers. Les T'ang en offrent un exemple typique.

30. GENERALITES SUR LES DYNASTIES SONG ET YUAN

Jusqu'à l'époque des T'ang, la Chine avait connu un régime aristocratique, mais la noblesse ne se releva pas du coup que lui porta la révolte de Ngan Lou-chan 安祿山 et de Che Sseu-ming 史思明. A sa place, la